



Communiqué de clôture – 27 juin 2016

Franc succès et consensus autour de la labellisation de l'Artoise

1ère rivière des Hauts de France à obtenir cette distinction le 11 juin 2016



De nombreux élus et près d'une centaine de personnes s'étaient rendus à la cérémonie de labellisation de l'Artoise le 11 juin dernier. Une distinction qui valorise la richesse du patrimoine écologique de la Thiérache. Attribué pour 5 ans, le label qui repose sur 45 critères de naturalité, permettra de mettre en œuvre des outils de monitoring écologique pour la préservation et la conservation de la biodiversité. Un projet porté par la Fédération de l'Aisne pour la Pêche et Protection du Milieu

Aquatique et l'Office National des Forêts et soutenu par L'agence de l'Eau Seine Normandie.

Ont assisté à la cérémonie : outre Mesdames Marie-Christine Blandin, sénatrice du Nord, Isabelle Ittelet vice-présidente du conseil départemental et conseiller régional, Jean-Jacques Thomas, président communauté de communes, Le représentant de l'Agence de l'Eau, Erwan Menvielle, chargé d'opérations, Pierre-Jean Morel directeur d'agence de l'Office National des Forêt, Thierry Verdavaine, Maire de St Michel en Thiérache, des nombreux représentants d'associations françaises et belges dont l'ASBL GoodPlanet Belgium, les services publics de Wallonie responsables de la gestion des cours d'eau ou encore le Contrat de Rivière Haute-Meuse.

En présence de la représentante locale de l'Afnor, de Roberto Epple, président d'ERN et du fonds pour la conservation des rivières sauvages, de Denis Caudron, coordinateur technique du projet rivières sauvage, Jean-Pierre Mouret, président de la Fédération de l'Aisne pour la Pêche et Protection du Milieu Aquatique et de l'AAPPMA de la vallée du GATO (Gland, Artoise, Ton et Oise), s'est vu remettre le label « Site Rivières Sauvages » pour l'Artoise.

L'occasion pour les collectivités de rappeler leur attachement à la valorisation d'une région, la Thiérache, bien connue des pêcheurs, mais dont le capital touristique est encore à promouvoir au-delà des frontières régionales.



« La Thiérache on s’y attache »,

Comme le rappelait justement Thierry Verdavaine, maire de Saint Michel en Thiérache très fier de voir ce petit joyau récompensé par ce label. Il est président de l’office du tourisme en Thiérache. Aussi est-il particulièrement motivé pour promouvoir de ce tourisme vert qui met en valeur la biodiversité naturelle de son territoire : les cincles plongeurs, les salamandres tachetées, les tritons palmés, les

truite Fario et le très rare amphinémura borealis (une espèce de plécoptère que l’on découvre pour la première fois en France), sont présents et témoignent de la qualité écologique exceptionnelle de l’Artoise.

La poursuite d’une belle aventure pour Jean-Pierre Mouret qui ne pouvait pas laisser l’association de la truite st Michelloise orpheline et qui a repris le projet de José Dudin (ex-président de l’association). Ce dernier fut doublement récompensé le 11 juin puisqu’il a reçu la médaille d’honneur de la Fédération Nationale de Pêche. C’est un potentiel de pêche exceptionnel (on pratique naturellement le « no kill ») et cela va bien sûr dynamiser un tourisme responsable.



Une belle récompense pour Pierre-jean Morel, directeur d’agence de l’ONF qui attribue à la forêt, qui sert d’écrin naturel à ce joyau, le mérite de ce label.

« C’est bien pour le rôle d’éponge et de tampon que joue ce domaine réservé de l’Etat, que nous sommes arrivés à de telles conditions écologiques. Il y a une réelle adéquation entre la forêt et le milieu aquatique. »

Rappelons que l’ONF prévoit en 2017 de faire de ce territoire (80 ha) une réserve biologique intégrale tant la faune et la biodiversité y sont emblématiques.

C’est une fantastique opportunité de construire le réseau des rivières sauvages (qui compte désormais 8 rivières labellisées) et de rendre opérationnels des outils de préservation et de conservation innovants souligne Roberto Epple. Ce label qui compte en effet 45 critères de naturalité permet ainsi d’accompagner les efforts des gestionnaires pour la préservation et la conservation des sites.

Et demain ?



« L’Artoise est un joyau, un trésor que nous ne pouvons pas garder pour nous. C’est comme si nous avions trouvé les grottes de Lascaux. Protéger l’Artoise, associer le bassin belge et avancer dans le label transfrontalier... Notre prochain défi ! » Assure Jean-pierre Mouret.

En savoir davantage ?

Contacts : Jean-Pierre Mouret, Président de la Fédération de l’Aisne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique @ : Jean-pierre Mouret <mouret@peche02.fr - site web : [cliquez](#)

Contacts-presse Marie-Pierre Medouga – 06 22 78 71 38 – Twitter : @mapyntonga – agencerp@mp-c.eu – www.mp-c.eu – Salle de presse : [ici](#) & [Facebook de l’agence](#)